



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Difficulté des infirmiers - Covid-19

Question écrite n° 35027

Texte de la question

Mme Josiane Corneloup attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les difficultés qu'éprouvent les infirmiers durant cette période singulière liée à la covid. Les infirmières et infirmiers libéraux ont été rudement confrontés à l'épidémie et ont dû s'adapter à cette période difficile. Force est de constater qu'après le Ségur de la santé, et malgré les quelques évolutions positives, ce second confinement est une véritable épreuve pour les infirmiers qui prennent de plus en plus souvent en charge des patients covid générant chez eux beaucoup d'angoisse et de stress. Ils sont en proie à une activité quotidienne surchargée pour faire face à la crise sanitaire. 85 % des infirmières et infirmiers libéraux interrogés estiment que le principal problème pendant cette crise aura été l'approvisionnement en équipements de protection et ce manque de protection ou tout au moins la difficulté à se les procurer est une source de stress supplémentaire. Plus de la moitié d'entre eux est en situation d'épuisement professionnel, une proportion qui a presque doublé depuis le début de la crise sanitaire, alerte l'Ordre national des infirmiers. Ce résultat risque d'avoir un fort impact sur la qualité des soins. Il est important de souligner que plus d'un tiers des infirmiers salariés indiquent être en effectifs réduits par rapport à la normale, 57 % estiment ne pas disposer du temps nécessaire pour prendre en charge les patients et deux tiers déclarent que leurs conditions de travail se sont détériorées depuis le début de la crise. 59 % d'entre eux disent avoir vu leur charge de travail augmenter ; en effet, alors que le chiffre d'affaires des infirmières libérales est en recul, celui-ci ne doit pas masquer le rallongement du temps de travail imposé notamment par des déplacements plus longs mais aussi par le respect strict de tous les gestes barrières. Depuis le début de la crise et près d'un infirmier sur cinq n'a pas pu prendre de congés depuis mars 2020. Cette crise sanitaire ne fait que rappeler les mêmes maux évoqués depuis de longs mois maintenant. Il est essentiel de valoriser la profession dans l'ensemble de ses paramètres. Leurs conditions d'exercice, leurs rémunérations, leur contribution à l'offre de soins sont autant d'éléments que le Gouvernement doit prendre en considération. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont les mesures que le Gouvernement va mettre en place afin de redonner une place centrale et majeure aux infirmiers dans le système de santé.

Données clés

Auteur : [Mme Josiane Corneloup](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35027

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 décembre 2020](#), page 9144

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)